Eghezée & Vous

JANVIER - FÉVRIER 2014

FÊTES - Feux d'artifice: soyez très prudents ! - p. 10

ENVIRONNEMENT - Les citoyens aiment les arbres ! - p. 12

HIVER - Les tournées de déneigement - p. 15

n° 105

BIMESTRIEL COMMUNAL d'EGHEZEE

GRANDS FEUX 2014

Hanret: rue de Wasseiges - 15 février
E. Dupuis - 0477/52.13.83

Warêt: rue Saint-Quentin - 22 février
Th. Jacquemin - 0475/24.43.90

Aische: place - 1er mars
F. Boucherie - 0496/19.65.75

Branchon: 1er mars
J.-L. Flament - 0473/99.09.52

Liernu: centre - 8 mars
L. Grède - 081/65.51.45

Eghezée: champ de foire - 14 mars
H. Dedobbeleer - 0495/22.25.73

Dhuy - 29 mars
F. Rouxhet - 0473/87.09.78

Votre pharmacien disponible 7 jours sur 7 et 24h sur 24 !

Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres.

Dans certaines circonstances, il faut y avoir accès rapidement.

Les pharmaciens belges organisent un service de garde performant, qui garantit à travers tout le pays un accès sécurisé aux médicaments 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Vous trouverez toujours la pharmacie de garde la plus proche de chez vous en surfant sur pharmacie.be ou en téléphonant au 0900/10.500 (0€50/min)

Médecins de garde

Pour joindre le médecin de garde: 081/73.36.33

Pour contacter le Poste Médical de Garde (place communale 6 à Rhisnes): 081/84.84.33

Pour connaître la liste des acteurs de soins: www.aghhn.be

Urgences graves: appelez le 112 depuis tout type de téléphone

LE NOIR C'EST CHIC MAIS GARE AU CHOC !

Rendez vous visibles !

Une activité extérieure avec un groupe d'enfants ?

Porte à porte pour Halloween, balade vélo, marche parrainée ou autre,...

Que vous soyez une école, une asbl ou un particulier, le service Mobilité possède des gilets fluos 10-12 ans.

Ils sont à votre disposition gratuitement pour la sécurité de vos jeunes participants.

Il vous suffit de téléphoner au 081/81.01.65

L'image

Le vendredi 15 novembre, le bâtiment abritant la Malle à Fringues et la Manne à Fer a été officiellement inauguré par les autorités communales. Situé rue de la Gare 10, le magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h45 à 18h00 et le dimanche de 10h à 12h30. La centrale de repassage est ouverte le mardi et le jeudi de 17h à 19h ainsi que le samedi de 10H00 à 12H30. Infos: 081/70.17.65.

Sommaire

Vie Politique

04. Conseil communal du 26/09/2013
05. Conseil communal du 28/10/2013

Culture & Tourisme

06. Ecrin : programmation de janvier et février 2014
07. Ecrin se livre - soirée spéciale polar
07. Marmothèque et ludothèque - bibliothèque jeunesse
07. Horaire 2014 du bibliobus

Enfance & Éducation

08. Place aux enfants 2013
09. Tables végétales à l'école d'Aische

A votre Service

10. Feux d'artifice: soyez très prudents !
11. Vols dans les habitations: protégez-vous !

Environnement

12. Les citoyens d'Eghezée aiment les arbres !
13. Trois journées consacrées aux enfants
13. Les astuces de Dédé
13. Régionale horticulture Eghezée

Sports & Jeunesse

14. Cercle coronarien Namurois
14. Stage de Salsa Portoricaine
14. Un homme de fer à Aische

Votre commune

15. Les tournées de déneigement
16. Donnez votre avis sur le SDER !
17. Le billet de l'UTAN
17. Appel à projet - CCSI
17. Etat civil: naissances, mariages et décès
18. Concours
18. Hier / Aujourd'hui...
19. Agenda

La rédaction de la revue «Eghezée & Vous» est soumise à l'approbation d'un comité de lecture mis en place par le Conseil communal.

Ce comité de lecture se réserve le droit de fixer le contenu et la disposition des articles qui lui sont proposés notamment pour des impératifs de mise en page.

Eghezée & Vous
Magazine bimestriel d'Informations communales et culturelles

Réalisation
Commune d'Eghezée
Service de l'Information
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
Fabian DETHIER : 081/81.01.48
Luc SALMON : 081/81.01.40
info@eghezee.be

Éditeur Responsable
Rudy DELHAISE
Rue de la Terre Franche 8
5310 Longchamps
0495/57.64.68
rudy.delhaise@eghezee.be

Impression
Nuance 4
Rue des Gerboises 5
5100 Naninne
081/40.85.55

Prochaine parution : 27 et 28 février 2014
Rentrée des articles : 31 janvier 2014

Votre publicité dans cette revue

Tarif	Couv.	Page int.
1 page	750 €	500 €
1/2 page	400 €	300 €
1/4 page	250 €	200 €

Contactez-nous au 081/81.01.48

Conseil communal
Séance du 26/09/2013

Installation d'un conseiller communal

Monsieur Fabian DE BEER DE LAER est installé dans ses fonctions de conseiller communal effectif en remplacement de madame Maude LADRIERE, en congé de parental jusqu'au 20 décembre 2013.

NM44 - Convention de location

La convention de location par la société s.a. Cofé-Ô Services du hangar non aménagé portant le n° 5 au noyau mobilisateur est approuvée.

Mise à disposition d'une salle

La Commune d'Eghezée accepte de disposer à titre gratuit de la salle Saint-Jean-Baptiste de l'École libre de Liernu, pour l'année scolaire 2013-2014, selon les termes fixés dans la convention de mise à disposition.

La convention d'autorisation d'occupation de l'association « Coupe et Couture » d'un local situé au 2ème étage de l'immeuble communal situé route de Namêche, 10 à Leuze, est approuvée.

PTP - Programme de Transition Professionnelle

Une demande de renouvellement et d'extension de la convention PTP n°436 pour une période de 36 mois à partir de janvier 2014 est introduite auprès de la Direction Générale Opérationnelle Economie, Emploi et Recherche, du Service Public de Wallonie.

Mesures Judiciaires Alternatives

Le Conseil communal marque son accord sur la convention de partenariat pour l'encadrement des mesures judiciaires alternatives présentée par le Service de Cohésion sociale du Département des Affaires civiles et sociales de la Ville de Namur. De fait, la commune accepte, dans la mesure de ses possibilités, d'offrir aux personnes que lui confierait «la Ville» des possibilités de travaux d'intérêt général (T.I.G) et de peines de travail autonome (P.T.A.) en rapport avec leurs capacités personnelles.

Environnement

Dans les limites des crédits budgétaires prévus à cet effet et sous réserve de l'approbation du Collège communal, la Commune d'Eghezée accorde une prime destinée à soutenir financièrement la réalisation d'un audit énergétique.

Subsides communaux annuels

Asbl Maison Croix-Rouge la Mehaigne.: 250 €
Asbl La Ligue des Familles : 250 €

Saint-Nicolas : 17000 € répartis comme suit :

Village	Enfants	Subside
Aische-en-Refail	138	1166,10 €
Bolinne	128	1081,60 €
Boneffe	66	557,70 €
Branchon	81	684,45 €
Dhuy	183	1546,65 €
Upigny	34	287,30 €
Eghezée	223	1884,35 €
Hanret	139	1174,55 €
Leuze	267	2256,15 €
Liernu	123	1039,35 €
Longchamps	64	540,80 €
Mehaigne	88	743,60
Noville	126	1064,70 €
Saint-Germain	88	743,60 €
Taviers	100	845 €
Warêt	159	1343,55 €

Logements

Le Conseil communal approuve le texte de la déclaration de politique du logement 2013-2018 reprenant les objectifs suivants :
- Amplifier les synergies entre les acteurs du logement
- Améliorer l'information
- Améliorer le patrimoine existant
- Augmenter l'offre de logements publics

CCATM

Le Conseil communal désigne pour représenter le secteur privé de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité :

Effectif	1er suppléant	2ème suppléant
LEROI Fr.	MESPREUVE Ch.	-
PORTUGAELS D.	MASSAUX C.	-
MATHIEU M.	MARCHANT B.	-
DEJARDIN V.	FLAMEND F.	DEBOUCHE B.
GODART M-F.	DE LICHTER-VELDE W.	DELADRIERE M.
LAMBERT Ph.	GENDEBIEN A.	-
MAUDOUX Ch.	BERTRAND D.	-
DE WOUTERS DE BOUCHOUT E.	BOUDART Ph.	VAN BINST G.
VAN RYSSELBERGHE M.	HUGON T.	POCHET F.

Bibliothèque

Le projet d'acquisition de mobilier destiné à la bibliothèque communale d'Eghezée, est approuvé au montant estimé de 650 € TVA comprise.

Club des Jeunes de Leuze

Le projet d'acquisition de matériaux destinés à l'aménagement extérieur du club des jeunes de Leuze est approuvé.

Illumination de fin d'année

Le projet d'acquisition de matériel nécessaire à l'illumination des fêtes de fin d'année, est approuvé au montant estimé de 10.000 € TVA comprise.

Voirie

Le projet d'acquisition d'une balayeuse d'occasion destinée au service voirie, est approuvé au montant estimé de 42.350€ TVA comprise.

Fabriques d'Église

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le Collège provincial des comptes 2012 des Fabriques d'Église d'Harlue, de Longchamps, de Warêt-la-chaussée et de l'église protestante et des budgets 2013 des Fabriques d'Église de Aische-en-refail, Boneffe et Bolinne.

Conseil communal
Séance du 28/10/2013

Intercommunale IMIO

La Commune souscrit 100 parts A au capital de l'intercommunale de Mutualisation en matière Informatique et Organisationnelle, en abrégé IMIO par la réalisation d'un apport numéraire de 1855€.

Modification budgétaire 2013

Les budgets ordinaire et extraordinaire 2013 de la commune sont modifiés conformément aux indications portées dans la modification budgétaire n°2.

Les budgets ordinaire et extraordinaire 2013 du CPAS sont modifiés conformément aux indications portées dans la modification budgétaire n°2 du CPAS.

Élections

Le projet d'acquisition de 25 urnes électorales, est approuvé au montant estimé de 3.500 € TVA comprise.

Subsides communaux

Un subside de 743,36 € est octroyé à l'asbl «T.T. Leuze 65» pour couvrir les frais de précompte immobilier de son infrastructure.

Un subside de 400 € est octroyé à l'asbl F.C. Saint-Germain pour couvrir les frais de location de son infrastructure.

Un subside de 400 € est attribué aux associations actives dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse :

Patro Notre Dame de Dhuy
Club des jeunes d'Eghezée,
Ecole Buissonnière Asbl
Patro d'Eghezée
ONE (Office National de l'Enfance),
Club des jeunes de Leuze
Les Cro'mignon asbl
Les 13+ de Mehaigne

Un subside de 9 375 € est distribué entre les associations actives dans le domaine de la culture et des loisirs :

Comité des fêtes d'Aische-en-Refail : 525€
Le Bled de Branchon Asbl : 525€
Boneffe Events : 525€
Comité d'Animation des Trois Villages : 525€
Amnesty International Groupe 127 : 375€
Femmes Prévoyantes Socialiste : 375€
Solidarité Saint-Vincent de Paul : 525€
Comité du Grand Feu de Hanret : 525€
Les amis du site d'Harlue : 300 €
Leuze Calyptus : 600€
Comité des fêtes de Leuze : 675€
Asbl PAC (Présence et Action Culturelles)
NEW Eghezée : 375€
Confrérie du Gros Chêne de Liernu : 525€
Corporation du Grand feu de Liernu : 525€
Comité des fêtes de Longchamps : 525€
Les Gens de Mehaigne : 300€
Jeunesse Novilloise : 300€
Amicale de Noville-sur-Mehaigne : 300€
Comité des fêtes de Saint-Germain : 525€
Comité des fêtes de Warêt : 525€

Un subside de 300€ est attribué aux sections suivantes de l'action catholique rurale féminine (ACRF) :

Section de Branchon
Section d'Eghezée
Section de Leuze
Section de Saint-Germain
Section d'Upigny
Section de Warêt-le-Chaussée

Un subside de 1.500 € est octroyé à l'asbl ECRIN afin de couvrir les frais d'acquisition de livres et jeux pour la marmothèque et la ludothèque.

La commune d'Eghezée octroie une subvention de 3500 euros au Service Incendie d'Eghezée pour couvrir les dépenses de la caisse d'entraide des pompiers d'Eghezée.

Logements

Le Conseil communal approuve le programme communal d'actions en matière de logement 2014-2016.

Cartographie de l'éolien

Le Conseil communal émet un avis défavorable sur la cartographie de l'éolien en Wallonie proposée par le Ministre Henry, Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et de la Mobilité en Région Wallone.

Voirie

Le Conseil communal approuve le projet d'acte relatif à l'acquisition à titre gratuit de la voirie interne d'un lotissement à Bolinne, rue de Bolinne, en vue de son incorporation dans le domaine public

Enseignement

Le projet d'acquisition de matériaux nécessaires à la mise en peinture des classes de l'école communale de Leuze, est approuvé au montant estimé de 910 € TVA comprise.

Taxes communales

Le Conseil communal établit pour les exercices 2014 à 2019 inclus :

-la taxe sur les déchets ménagers
-la taxe sur les déchets des collectivités
-la taxe sur les sacs payants
-la taxe sur sur les agences bancaires
-la taxe sur les agences de paris
-la taxe indirecte sur la distribution gratuite, à domicile, d'écrits et d'échantillons non adressés
-la taxe sur la force motrice
-la taxe sur les secondes résidences
-la taxe sur le camping
-la taxe sur la délivrance de documents administratifs
-la taxe sur la délivrance de permis d'urbanisme
-la taxe sur les permis de lotir
-la taxe sur les demandes d'autorisation d'activités en application du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
-la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés ou délabrés ou les deux
-la taxe sur les pylônes, mâts et structures en site propre à usage commercial et affectés à un système global de communication mobile (GSM), ou à tout autre système d'émission et/ou réception de signaux de communication et n'ayant pu prendre place sur un site existant (toit, église, château d'eau, ...)
-la taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité
-la taxe additionnelle au précompte immobilier : 2600 centimes additionnels au précompte immobilier
-la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques : 7,5 % de la partie de l'impôt des personnes physiques dû à l'Etat pour le même exercice

Redevances communales

Le Conseil communal établit pour les exercices 2014 à 2019 inclus :

-une redevance sur l'enlèvement des déchets ménagers et assimilés, placés dans des sacs ou tout autre récipient non réglementaire déposé sur le domaine public ou privé, le jour de la collecte des immondices
-une redevance sur la délivrance de sacs biodégradables réglementaires destinés aux déchets organiques
-une redevance pour l'utilisation des caveaux d'attente établis dans les cimetières communaux
-une redevance sur certaines interventions en matière de service incendie
-une redevance communale sur l'utilisation des ambulances du service 100
-une redevance sur la recherche et la delivrance de documents et renseignements administratifs
-une redevance sur les vehicules abandonnes
-une redevance sur le tarif des concessions
-une redevance pour les droits d'emplacements sur le marche public d'eghezee
-une redevance sur les versages sauvages
-une redevance sur la location de livres
-une redevance sur les exhumations
-une redevance sur la location de barrières de sécurité
-une redevance pour la vente d'encarts publicitaires
-une redevance sur les demandes de permis et de renseignements en matière d'urbanisme

Environnement

Le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages, calculé sur la base des prévisions budgétaires 2014, est arrêté à 98%.

Centre Sportif

Les comptes de l'exercice 2012 et le budget de l'exercice 2013 de l'asbl « Centre sportif d'Eghezée » sont approuvés, tels qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale.

Fabriques d'Église

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le Collège provincial des comptes 2012 de la Fabrique d'Église de Liernu et de la modification budgétaires 2013 de la Fabrique d'Église de Bolinne.

Ecrin : programmation janvier et février 2014

Mardi 14 janvier 2014 à 20h15

Concert de Nihil Obstat

Musique klezmer
Concert gratuit
www.nihil-obstat.be

Des Balkans asymétriques aux Klezmers bien trempés, rien ne sera de trop pour vous faire fourmiller les jambes.

Mais gare aux danseurs invétérés qui comptaient venir sans leurs oreilles, ils risqueraient cruellement de passer à côté de l'essentiel !

Car si l'énergie est là, Nihil Obstat ne tombe jamais dans la facilité ! Aussi tendez l'oreille et vous entendrez les merveilles d'ingéniosité du percussionniste, le swing du tubiste, les harmonies chatoyantes de l'accordéoniste et la folie du saxophoniste et du clarinettiste !

Mardi 18 janvier 2014 à 20h15

La collection Crayoni

Spectacle pour tous
Roultabi Asbl & le Théâtre de Galafronie
Durée : 1h15
Dès 7 ans
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 10€, prévente: 12€, le jour même: 14€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

Il est fini le cirque de la famille Crayoni. Tiéro, le survivant, joue maintenant le guide à travers les derniers accessoires et les souvenirs.

Tout a été dispersé. Restent des affiches, des photos, des accessoires circassiens et une infinie nostalgie.

Il jongle, joue à l'illusionniste, à l'acrobate, au dompteur, au clown musicien…

Il dévoile l'apprentissage hésitant, les astuces des tours de magie, la difficulté à devenir adroit de ses mains et maître de son corps, les accidents potentiels et les dangers permanents de rater un numéro. Un spectacle qui fait rire et qui émeut.

Dimanche 19 janvier 2014 à 15h30-16h30

Kubik

Spectacles jeune public
Théâtre de la Guimbarde et Teatro Paraiso
Durée : 50min.
Dès 18 mois
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 6€, prévente: 7€, le jour: 9€, article 27 : 1,25€ - 15-25 ans: 1€

Un spectacle ludique et visuel pour les tout-petits. Un grand jeu de construction blanc sur un fond noir. Tout bouge et se transforme. Les volumes s'organisent et des formes apparaissent. Elles deviennent des écrans de projection pour des images.

Du 29 janvier au 16 février 2014

Festival L'ECRAN D'ECRIN

Rien que du bon, rien que du belge !
Ciné-bistrot : gratuit
Film : prévente - 5 € + 2 € par film supplémentaire // sur place - 7 € + 2€ par film supplémentaire

Le mini festival de cinéma belge L'Ecran d'Ecrin revient avec une sélection de films et de courts métrages alléchante, pour tous les goûts et pour tous les âges. Cinéphile ou pas, soyez curieux et venez découvrir des nouveautés ou redécouvrir en famille quelques films cultes du cinéma belge. L'originalité de ce festival est qu'il propose aussi des séances dans les bistrots du coin ! Une belle occasion de voir un bon film belge, dans une ambiance sympathique et conviviale autour d'une bonne gueuze !

Infos : 0486/23.99.79 – www.ecrin.be

Samedi 8 février 2014 à 19h30

Lundi 10 février 2014 à 20h00

Congo nature : les grands parcs de l'Est

Cycle « Découvrir le monde »
Une programmation «Exploration du monde»
Un film de Tanguy Dumortier et Philippe Lamair, journalistes RTBF
Durée : env. 2 x 45 min
Dès 10 ans
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 5€, prévente: 7€, le jour: 9€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

Direction Sud pour un voyage au cœur des grands parcs nationaux de l'Est du Congo : les Virunga, l'Upemba, la Garamba…

Sauvegarder ces parcs inscrits par l'UNESCO au patrimoine mondial de l'humanité, c'est le quotidien d'hommes qui, par dizaines, ont déjà payé de leur de vie la défense de la nature et des trésors de cette région qui abrite presque toutes les merveilles du continent africain.

Bien qu'ils soient méconnus, même des Congolais, ces parcs devraient être demain un vecteur de développement socio-économique de la population, grâce aux revenus apportés par le tourisme.

Dimanche 16 février 2014 à 15h00-17h00

Ernest et Célestine

Cinéma pour jeune public
Film d'animation de Benjamin Renner, Vincent Patar, Stéphane Aubier
Durée : 1h19
Dès 4 ans
Prix : abonnement "spectaculaire": 4€, prévente: 5€, le jour même: 7€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

Un film d'animation qui déborde de tendresse et d'amour. Beaucoup d'enfants connaissent l'ours Ernest et la souris Célestine, les héros des albums de Gabrielle Vincent.

Mais ils ignorent peut-être comment ces deux sympathiques personnages sont devenus amis !

Rien ne les préparait à cela : les ours vivent à la surface et détestent les souris, qui habitent en sous-sol et ont une frousse bleue des ours !

Samedi 22 février 2014 à 20h15

Celui qui se moque du crocodile, n'a pas traversé la rivière

Spectacle pour tous
Compagnie La Maison Ephémère
Durée : 1h15
Dès 8 ans
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 10€, prévente: 12€, le jour même: 14€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

Guy est blanc, François est noir. Ils ont des préjugés et remettent en question les préjugés de l'autre. En empruntant des éléments d'histoire, ils réveillent notre envie de nous rencontrer et d'utiliser nos différences pour s'améliorer.

Un spectacle où on rit, on pleure, on s'engueule, on s'embrasse, on prie même… La vie quoi ! Pas de personnages, mais l'histoire de deux hommes qui tentent de trouver, armés de leurs différences, une vérité qui les rassemble.

Du 22 février au 30 mars 2014

Un monde de machines

Arts plastiques : Exposition thématique
Vernissage : lundi 24 février 2014 – 18h30

Une exposition ludique et didactique pour tous ! Une invitation à prêter l'œil et à tendre l'oreille, à être à l'affut des machins et des machines de notre époque … Une incitation à questionner notre monde à travers le regard d'artistes contemporains qui s'expriment librement et dont le propos s'articule entre deux pôles : l'humain et la machine.

Accès gratuit du samedi 22 février au dimanche 30 mars 2014, tous les jours de 11h à 18h ou sur rendez-vous. Nocturnes : de 18h à 20h, le samedi 22 février; le mercredi 12 mars, le lundi 24 mars et le samedi 29 mars (avant les spectacles d'Ecrin). Visites accompagnées de l'exposition pour les écoles et pour tous les groupes possibles (3 formules).

Infos : cathy.streel@ecrin.be
081/51.06.36

Lundi 24 février 2014 à 20h

Europe sauvage : nature en majesté

Un reportage audio-visuel de Marie-Thérèse et Serge Mathieu
Durée : env. 2 x 45 min.
Dès 10 ans
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 5€, prévente: 7€, le jour même: 9€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

Une soirée pour humer l'air frais, écouter les bruissements de la nature et vivre des instants privilégiés au cœur d'une nature sauvage…

La faune et la flore européennes encore sauvages existent ; des femmes et des hommes protègent ces espaces sauvages, rares et de grande beauté, les utilisent, y travaillent…

Des lieux de grande beauté, mais aussi de fragilité, à découvrir pour prendre conscience des difficultés à préserver dans leur plénitude tous ces espaces pour les générations futures. Une soirée pour vivre, au bout des centaines de kilomètres parcourus à pieds, après de longues heures d'approche et d'attente dans l'inconfort des "planques", des instants privilégiés où la nature et le monde animal se dévoilent…

Dimanche 2 mars 2014 à 15h

Knock ou le triomphe de la médecine

Spectacle pour tous
La Cie du Défi sur la route dans une pièce de théâtre de Jules Romain
Durée : 1h30
Dès 14 ans
Tarifs : abonnement "spectaculaire": 5€, prévente: 7€, le jour: 9€, article 27 : 1,25€, 15-25 ans: 1€

« Est-ce que ça vous chatouille ou est-ce que ça vous grattouille ? ».

C'est une des questions capitales qui a fait avancer la Médecine… celle du Docteur Knock en tout cas ! Knock.

C'est aussi pour la première fois, le marketing appliqué à la médecine. Le théâtre du Défi a décidé de prendre votre santé en main et de vous dérouiller les zygomatiques !

Ecrin se livre
Soirée spéciale polar

Jeudi 19 février 2014 à 20h
A la Taverne du Cheval Blanc à Eghezée.

Une rencontre autour de vos lectures. Pour partager et redécouvrir vos coups de cœur ou juste pour le plaisir d'écouter simplement les autres parler de leurs lectures, le temps d'une soirée autour d'un verre.

Marmothèque et Ludothèque
Bibliothèque jeunesse

mercredi 8 janvier de 16h à 18h
dimanche 26 de 10h à 12h
mercredi 12 février de 16h à 18h
dimanche 23 février de 10h à 12h

Route de Namêche 10 - 5310 Leuze

Horaire 2014 du bibliobus

La bibliothèque itinérante propose en prêt direct au public (particuliers, écoliers, travailleurs sur leur lieu de travail,…) des ouvrages variés destinés à son information ou à son délassement. Le bibliobus est présent une fois par mois dans certains villages de la commune d'Eghezée:

Les mardis 28/01, 25/02, 25/03, 22/04, 27/05, 24/06, 26/08, 23/09, 28/10, 25/11, le lundi 08/12 à:
-Taviers, place communale, de 9h15 à 10h15
-Aische, devant l'école, de 10h30 à 11h10
-Mehaigne, église, de 11h20 à 12h00
-Dhuy, école, de 13h30 à 14h15
-Liernu, devant l'école, de 14h25 à 14h55
-Liernu, devant le Gros Chêne, de 15h00 à 15h30

Les jeudis 09/01, 06/02, 06/03, 03/04, 08/05, 05/06, 03/07, 04/09, 02/10, 06/11, 04/12 à:
-Warêt-la-Chaussée, devant l'école, de 10h15 à 10h55

Informations

081/77.52.99
joelle.labye@province.namur.be
www.province.namur.be

Place aux enfants 2013

L'édition 2013 de «Place aux enfants» s'est déroulée le samedi 20 octobre. Pendant deux heures, 91 enfants ont été accueillis par les commerçants volontaires, les pompiers et l'Administration communale.
La commune remercie tous les commerçants qui se sont portés volontaires pour accueillir les enfants.

Le service Incendie

Merci à :

- Maison Croix-Rouge
- Image
- Studio C
- A la Ferme
- Boucherie Delmelle
- Eldi
- Cheval Passion
- Un Autre Jardin
- Comme une feuille au vent
- La vie en fleurs
- Libraire Etienne Leroy
- Energik
- Opticien Collin
- Opticien Van Achter
- AXA Banque
- L'Orange Rose
- Le Cheval Blanc
- Au Brin de Beauté
- Coco Lou
- Escale Bien Etre
- Christine BOULANGER
- Tom & Co
- Cafétéria du Centre Sportif
- Boulangerie Olivier MATHY
- Endy Solderie
- Pompier
- Commune - Service Urbanisme

Opticien Van Achter

Librairie LEROY

AXA Banque

La vie en fleurs

Le Cheval Blanc

Cheval Passion

Au Brin de Beauté

Service Urbanisme

Tom & Co

Boucherie Delmelle

Maison Croix-Rouge

Escale Bien Être

Cafétéria du Centre Sportif

ELDI

Coco Lou

Comme une feuille au vent

Boulangerie Olivier Mathy

Images

Un Autre Jardin

Energik

A la Ferme

L'Orange Rose

Espace Beauté Minceur

Tables végétales à l'école d'Aische

Les élèves de l'école d'Aische-en-Refail ont participé à deux ateliers "tables végétales". Cette animation, organisée par l'équipe éducative en collaboration avec l'asbl Influences-végétales, a pour objectif de donner l'envie de manger des légumes aux enfants.

Certains parents sont démunis face à leurs enfants qui préfèrent les fastfood attrayants et la nourriture industrielle attractive aux repas équilibrés et aux légumes...

Inverser la tendance n'est pas une chose aisée mais l'école d'Aische, en collaboration avec l'asbl Influences-végétales a décidé d'aider les parents en donnant l'envie de manger des légumes aux enfants.

Les légumes à Aische, on connaît !

Les élèves d'Aische sont déjà familiarisés aux légumes puisqu'ils participent à la vente de fruits et légumes "bio" issus d'une production locale. Ce n'est donc pas la première fois que les enseignantes font la promotion des légumes auprès de leurs élèves.

Par ce nouveau projet, le but de l'école est clair: apprendre aux enfants à mieux se nourrir et à manger les bons légumes au bon moment et pas n'importe comment !

Pendant toute une après-midi, les enfants ont cuisiné des légumes et préparé des fruits afin de concocter un plat végétal de saison, local et « bio » accompagné de quelques sauces pleines de vie pour l'accompagner.

Au passage, certains d'entre eux ont pu goûter à des légumes parfois méconnus.

En soirée, rejoints par leurs parents, ils ont dégusté une assiette au résultat surprenant, coloré et bien sûr délicieux !

Informations

École de Aische
081/65.74.71
ecole.aische@eghezee.be

Feux d'artifice: soyez très prudents!

Les réveillons de Noël et de Nouvel An sont des périodes propices à l'utilisation de pétards et de feux d'artifices. Mais attention, un pétard, un cierge merveilleux, une fusée, une chandelle romaine et les autres artifi ces destinés à la vente aux particuliers, ne sont pas des jouets mais des produits explosifs qui ne peuvent être mis entre toutes les mains ni utilisés dans n'importe quels conditions et endroits.

Ils peuvent s'avérer très dangereux si certaines précautions ne sont pas prises avant et pendant leur emploi.

Une mauvaise utilisation d'un artifice peut provoquer des brûlures extrêmement graves aux mains, au visage et parfois même entraîner la mort.

Pour que la fête que vous organisez ne tourne pas au drame mais devienne un moment de joie, respectez ces quelques règles de sécurité :

-N'achetez pas n'importe quoi... En tant que particulier, vous ne pouvez acheter que des «artifices de joie».

-N'achetez que des artifices comportant obligatoirement un des deux marquages suivants: Artifices de joie portant obligatoirement le marquage du type «BE/OTU XXXX/D» ou «CE catégorie 1» ou «CE catégorie 2».

-N'achetez vos artifices que dans les magasins reconnus et spécialisés qui possèdent une autorisation de vente délivrée par le Collège communal ou provincial.

-A la maison, stockez les artifi ces de joie dans un endroit sec, hors d'atteinte des enfants et dans une enceinte fermée.

-Lisez toutes les notices d'instructions avant la mise à feu.

-Veillez à ce que les spectateurs restent à bonne distance du tir.

-Mettez les animaux en lieu sûr: les chiens et les chevaux notamment, ont peur du bruit engendré par les feux d'artifices, et sont effrayés dès les premières déflagrations.

- Choisissez un lieu de tir approprié: une zone bien dégagée, idéalement plate, horizontale et dure, se trouvant loin des habitations, des véhicules en stationnement et éloignée d'une végétation abondante surtout si celle-ci est sèche.

-Ayez de l'eau à disposition et un extincteur.

-Soyez sobre: pour le tireur pas d'alcool, ni avant, ni pendant le tir.

-Lors du tir, protégez efficacement vos yeux en utilisant des lunettes de protection. Ne portez pas de vêtements facilement inflammables. Pour le tir des fusées, fixez solidement un tube dans le sol, placez-y le bâton de la fusée. Ne tirez qu'une fusée à la fois. Attendez le départ de la fusée avant d'en placer une autre.

-Stabilisez les batteries en les entourant, par exemple, de blocs lourds.

-N'allumez les mèches qu'avec un brin allumeur que vous aura donné votre fournisseur.

A défaut, un cigare ou une cigarette conviennent également. Surtout, bannissez les allumettes ou les briquets : le risque d'allumer la mèche au mauvais endroit est bien réel et vous n'aurez pas le temps de vous écarter.

-Eloignez-vous le plus vite possible et mettez-vous à une bonne distance dès qu'une mèche est allumée.

-Ne dirigez jamais un produit allumé vers une personne.

-A la fin du tir, éteignez les résidus incandescents au niveau du sol.

-Tenez-vous toujours suffisamment loin des artifices et allumez les mèches avec les bras tendus.

-N'allumez jamais un artifice au sol (batterie, fontaine, chandelle,...) en vous penchant au-dessus du tube.

-Ne retournez jamais vers un artifice dès que la mèche a été allumée. En cas de non-fonctionnement, attendez au moins 30 minutes.

-N'essayez jamais d'allumer une seconde fois une mèche qui n'a pas fonctionné.

-En cas de vent fort, annulez le tir de fusées.

Informations

SPF Economie
P.M.E.,Classes moyennes et Energie
Direction générale de la Qualité et de la Sécurité - Service Central des Explosifs
Boulevard du Roi Albert II 16
1000 Bruxelles
0800/120.33
explo@economie.fgov.be

Vols dans les habitations : protégez-vous !

Avec les jours qui commencent à raccourcir, les risques de cambriolage augmentent.
En outre, les congés et les vacances sont une période particulièrement à risque dans la mesure où certaines personnes s'absentent de chez elles pendant un long moment.

Quelques conseils

-Pensez à la visibilité et à la lumière : installez un minuteur sur vos lampes et faites en sorte que l'éclairage s'allume et s'éteigne à intervalles irréguliers et dans différentes pièces, selon vos habitudes de vie.

-Installez un éclairage équipé d'un système de détection de mouvements autour de votre habitation.

-Fermez portes et fenêtres, même si vous quittez une pièce ou votre habitation pour quelques instants seulement.

-Ne laissez pas d'écrit mentionnant visiblement votre absence.

-Faites une demande de surveillance gratuite de votre habitation en votre absence à votre police locale.

-Donnez à votre habitation l'impression d'être toujours occupée.

-Vérifiez si votre habitation est visible de la rue et enlevez les éventuels arbres ou plantes qui gênent la visibilité.

-Ne laissez pas traîner d'outils ou d'échelles qui pourraient faciliter le travail des cambrioleurs.

-Fermez à clé votre abri de jardin.

-Dissimulez les objets attrayants et faciles à emporter, comme les bijoux, GSM, matériel vidéo, ordinateurs et autres appareils électroniques de valeur. Placez-les à des endroits inhabituels.

-Très important, enregistrez les numéros de série, notez les caractéristiques de vos objets de valeur et photographiez vos bijoux.

-Ne mettez pas sur votre trottoir l'emballage de votre nouvelle télévision à écran plat. Les cambrioleurs comprendraient ainsi qu'il y a quelque chose à voler chez vous.

-Si possible, déposez vos objets de valeur (argent et bijoux) dans un coffre à la banque.

-Faites installer une serrurerie résistant à l'effraction. Le conseiller en prévention vol de votre police locale vous conseillera volontiers et gratuitement à ce sujet.

-Jetez également un œil sur l'habitation de vos voisins et signalez sur-le-champ tout agissement suspect aux services de police, au numéro 101 ou auprès de votre zone de police locale. Notez aussi les renseignements de base : lieu exact, type de véhicule et éventuellement son immatriculation/pays d'immatriculation, nombre de personnes et description sommaire,...

Les agissements suspects

Un avertissement s'impose : la police ne veut pas encourager la délation ! Il ne s'agit pas, notamment, de susciter l'espionnage entre voisins.

Mais clairement, la meilleure prévention en matière de «vol dans habitation» reste le contrôle social.

Autrement dit, elle attend de vous que vous appeliez le «101» si vous constatez des agissements suspects dans votre quartier.

Cette notion «d'agissements suspects» ne répond à aucune définition précise, elle se réfère aux circonstances de fait.

Quelques exemples :

-Des personnes sonnent aux portes et ils inventent un prétexte. Elles cherchent peut-être à vérifier si les habitants sont présents.

-Des mineurs traînent de rue en rue en étant attirés par des habitations semblant vides. Ils passent dans les jardins.

-Un véhicule circule à faible allure dans votre quartier. Il n'appartient à aucun voisin. Les occupants ont une attitude bizarre.

Il ne s'agit pas de manifester de soupçons excessifs. Pour vous aider, vous pouvez vous poser des questions basiques : Ces personnes peuvent-elles avoir des raisons de se trouver dans le quartier? Leur comportement est-il étrange? Les faits se passent-ils la nuit?

Les actions de technoprévention

La zone de police prodigue des conseils en vue de sécuriser votre habitation. N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez le passage gratuit d'un de leurs conseillers.

Par ailleurs, la police organise des séances d'informations plus générales. Voulez-vous aider la police à en organiser une ? Votre club, votre organisation ou votre entreprise est intéressée ? Chez vous, dans les locaux de la police, dans une salle communale ?

Informations

technoprevention@p.zp5304.be
081/62.05.40
www.policelocale.be/5304

Les citoyens d'Eghezée aiment les arbres !

Le samedi 23 novembre 2013, le Centre culturel a été véritablement pris d'assaut par les citoyens venus chercher leurs arbres. Le service environnement de la commune d'Eghezée et les membres de l'Agenda 21 avaient mis les petits plats dans les grands pour cette édition 2013 de la fête de l'environnement. Les trois jours précédents étaient consacrés aux enfants des écoles primaires (voir ci-contre).

Dès le sas d'entrée, le service voirie avait planté le décor avec une nature pleine de déchets abandonnés afin de sensibiliser les visiteurs car malheureusement, on en retrouve trop souvent sur les bords des chemins,. Une pancarte « Voulez-vous de cet environnement ? » interpellait les passants.

Ensuite, le public était invité à franchir un rideau et le décor était totalement différent: une nature préservée, aux couleurs automnales, les accueillait. Le message était clair:

«Où voulez-vous que jouent vos enfants? Dans lequel de ces deux mondes? Alors, le temps d'une matinée, écoutez un peu ce qu'on a à vous dire sur votre environnement, puis rentrez chez vous et plantez un arbre.»

Une quinzaine de stands traitant de différents sujets environnementaux (Protection de la nature, énergie, eau, déchets, développement durable,...) sensibilisaient et informaient la population.

Après avoir goûté les variétés de pommes proposées, le visiteur était invité à retirer son précieux ticket lui permettant de repartir avec les arbres ou arbustes de son choix. Bien que le Saule était l'essence mise à l'honneur cette année par la Région wallonne, au total pas moins de 3200 arbres déclinés sous 46 espèces différentes étaient proposés.

La distribution d'arbres fruitiers a à nouveau rencontré un franc succès : à 9h30, il n'y en avait plus ! Si certains habitants n'ont malheureusement pas obtenu l'arbre fruitier désiré, sachez que la commune reconduira cette opération en 2014.

Une nouveauté cette année : la présence de producteurs locaux. C'est ainsi que les visiteurs ont pu goûter les excellents jus de fruits d'Upigny et se laisser séduire par les légumes et fruits proposés par New Farm de Leuze.

Pour tous les visiteurs, cette journée de l'arbre était également couplée avec la possibilité de déguster des petits déjeuners composés de produits locaux et «équitables», préparés et offerts par le conseil consultatif de la solidarité internationale, le C.C.S.I.

Durant toute la journée, la radio Fréquence Eghezée retransmettait également en direct à partir du Centre culturel.

Vers 11h00, au travers d'un apéritif dînatoire, l'asbl Influences-végétales proposait de faire une pause afin de réfléchir à la nourriture que nous consommons. Cette conférence avait pour but de faire découvrir l'abondance prévue par la nature pour notre assiette.

L'après-midi était consacrée à la promenade. Laurent Warge du Département de la Nature et des Forêts proposait de faire découvrir les secrets de la gestion forestière du Bois de Les Boscailles.

Au terme de quatre journées soutenues, on ne peut donc que souligner le magnifique travail réalisé par le service environnement de la commune d'Eghezée, aidée dans sa tâche par le personnel du centre culturel, par les services efficaces de la voirie ainsi que par les membres de l'agenda 21 et du C.C.S.I.

Concours «Façades fleuries»

La grande nouveauté de cette édition était le concours de façades fleuries. Douze nichoirs à insectes ont récompensé les propriétaires des façades et des jardins les plus agrémentés de l'entité.

Trois espaces ont particulièrement séduit le jury :

Jardin de M. et Mme Mahy de Dhuy

Jardin de Mme Delmelle de Taviers

Façade fleurie de M. et Mme Dontaine de Warêt-la-Chaussée

Vous êtes d'ores et déjà invités à participer au concours 2014 !

Trois journées consacrées aux enfants

Le mercredi, jeudi et vendredi qui précédaient la grande journée de l'environnement, étaient vouées aux écoles. Au total, un peu plus de 250 élèves des écoles primaires de l'entité ont été accueillis au centre culturel d'Eghezée pour assister à trois ateliers.

Le premier atelier était consacré à l'énergie et plus particulièrement aux économies d'énergie. Au travers notamment d'un vélo permettant de transformer l'effort musculaire en électricité, Julie Courtois, du service Energie/Logement de la commune, faisait découvrir aux enfants les gestes du quotidien pour préserver notre précieuse planète.

Le deuxième atelier mettait en avant l'essence mise à l'honneur cette année : le saule. Après avoir exposé ses principales caractéristiques, Marc Wanbecq du service environnement communal a expliqué toutes les étapes à respecter pour planter correctement un arbre.

Après deux ateliers, les enfants eurent également droit à une collation composée de jus de pomme-poire d'Upigny et une tranche de cake cuisiné avec des ingrédients locaux ou équitables par Anne De Wee et Véronique Petit du C.C.S.I.

Un troisième atelier dispensé par le BEP environnement via l'asbl REFORM était consacré au tri des déchets. Sous forme ludique, les enfants ont appris à mieux trier leurs déchets.

Régionale horticulture Eghezée

La régionale d'horticulture d'Eghezée organise régulièrement des conférences.

Les conférences se déroulent les jeudis à 19 heures dans la salle située au 1er étage de l'Arsenal des Pompiers, chaussée de Namur 28. Afin de vous permettre de découvrir cette association voici le programme 2014 de leurs activités :

-6 mars 2014 à 19h00 - Semis printanier (débat) et livraison d'un assortiment de graines. Avec Joseph Vassart.

-10 avril 2014 à 19h00 - Art floral «Pâques». Avec M.-F. Philippet. Inscription obligatoire au 081/85.56.57. PAF pour les non membres.

-23 octobre 2014 à 19h00 - Le jardin dit sauvage. Avec Robert Daloze.

-13 novembre 2014 à 19h00 - Amélioration de la productivité d'un potager et commande d'un assortiment de graines. Avec André Sandrap.

Les astuces de Dédé

Le ménage magique, tout le monde en rêve! C'est qu'il y a des tas d'autres choses plus plaisantes à faire! Nous sommes alors tentés par les rayons des magasins présentant des produits tous plus séduisants les uns que les autres! Et si certains sont efficaces, c'est la plupart du temps au détriment de l'environnement, de la santé… et du portefeuille!

Évitez les univers aseptisés! Votre habitation n'est pas un hôpital. En utilisant des désinfectants régulièrement, on rompt l'équilibre nécessaire entre les «bonnes» et les «mauvaises» bactéries. Les micro-organismes qu'on pense avoir éliminés reviennent toujours plus nombreux et plus résistants et cela affaiblit les défenses immunitaires des habitants. Les agents chlorés sont à proscrire. La Javel est instable, irritante et cause des dégâts environnementaux. Blanchissante, elle donne l'illusion de propreté mais elle ne nettoie pas ni ne détartre. De plus, en présence de certaines substances, elle provoquera le dégagement de gaz irritants pour les voies respiratoires.

Le vinaigre blanc, très bon marché et très efficace, peut être utilisé comme nettoyant, désodorisant, désinfectant, détartrant et assouplissant. Il peut être dilué et associé à des huiles essentielles. Un autre indispensable est le bicarbonate de soude (ou bicarbonate de sodium). Mélangé à de l'eau, il peut remplacer la crème à récurer (four, casseroles…), adoucir l'eau et neutraliser la plupart des mauvaises odeurs. Le sel possède également des propriétés abrasives et peut être actif contre la graisse. Il est utile comme détachant, absorbant ou pour nettoyer les plats incrustés ou le four. Le jus de citron peut parfois remplacer le vinaigre.

La microfibre remplace avantageusement les lingettes jetables. Elles s'utilisent avec peu voire même sans produit, sèche (contre la poussière) ou mouillée (contre les particules sales). Elles ont une durée de vie d'environ 2 ans et peuvent subir des centaines de lavages. Les huiles essentielles n'ont pas seulement un parfum intéressant. Elles ont des propriétés particulières qui font qu'elles peuvent être utilisées comme antiseptique, antibactérien… Toutefois, il convient de les utiliser avec parcimonie.

Toutes les informations contenues dans cet article sont extraites de la brochure «Remue-ménage - L'entretien au naturel: sain, facile et pas cher!» réalisée par écoconso et le réseau des CRIE.

***Pour aller plus loin:** S'informer, c'est déjà le début du changement! La brochure est disponible en version papier au service Environnement et en version électronique sur www.eghezee.be.*

Informations

Service Environnement
Marc WANBECQ - 081/81.01.44
marc.wanbecq@eghezee.be

Service Energie
Julie COURTOIS - 081/81.01.57
julie.courtois@eghezee.be

Nettoyez sans polluer !

-Remplacez l'eau de Javel par du vinaigre blanc dilué, associé à des huiles essentielles.

-Aérer votre habitation deux fois 15 minutes par jour, fenêtres grand ouvertes.

-Entretenez régulièrement pour éviter de devoir utiliser des produits trop agressifs ou des parfums d'intérieur, particulièrement toxiques.

-Si vous utilisez des produits naturels, laissez-les agir suffisamment longtemps.

-Troquer vos lingettes jetables pour de la microfibre (lavettes, torchons, éponges…).

-Choisissez des produits «écolabelisés».

EU Ecolabel
www.ecolabel.eu

Cercle coronarien Namurois

Le Cercle Coronarien Namurois vous propose des activités de groupe permettant de maintenir les bénéfices acquis lors de votre programme de revalidation cardiaque, ainsi que diverses activités sociales et culturelles.

Depuis plus de 30 ans, le Cercle Coronarien Namurois organise des séances de gymnastique et d'activités sportives adaptées (tennis de table, aquagym, fitness,...) sous l'égide de moniteurs spécialisés en revalidation cardiaque. Equipé d'un défibrillateur, le personnel d'encadrement peut intervenir en cas de difficulté.

Dans une ambiance calme, conviviale et surtout dans un climat de respect et de confiance mutuelle, retrouvez la plénitude de votre santé.

Horaire et lieux

-Tennis de table : mardi de 17h00 à 18h00 (sauf juillet et août) à Tabora, avenue de Tabora 21 à Namur

-Gymnastique : (sauf juillet et août)
-Mardi de 18h00 à 19h00 à Tabora, avenue de Tabora 21 à Namur
-jeudi de 19h00 à 20h00 à la piscine communale de Salzinnes, Place Rijckmans 18 à Namur

-Aquagym : jeudi de 20h00 à 21h00 (sauf juillet et août) à la piscine communale de Salzinnes, Place Rijckmans 18 à Namur

-Fitness cardio : lundi de 18h à 19h / de 19h à 20h (sauf juillet et août) à la Clinique St Luc à Bouge

Contact pour Eghezée

Jacques DARGENT
Rue de l'Aurore 16
5310 Eghezée
0476/77.13.34
lechoducoeur.ccn@gmail.com

Stage de Salsa Portoricaine

A partir de janvier 2014, le Tonic Dance Club d'Eghezée organise tous les vendredis de 20h à 20h45 un stage de Salsa Portoricaine (12 leçons) à l'Ecole Fondamentale primaire "Yannick Leroy" route de Gembloux 10 à Eghezée.

Le premier cours d'essai du vendredi 10 janvier 2014 est gratuit. Conditions spéciales pour jeunes.

Informations

Pierre Lorge
081/658460
0475/729538
pifr.lorge@skynet.be
http://tonic-dance-club-eghezee.fr.gd/

Un «Ironman» à Aische

Julien Wilmotte, habitant d'Aische, a participé à l'Ironman 70.3 à Wiesbaden. Ce championnat d'Europe rassemblait des athlètes du monde entier dont une majorité de professionnels.

L'athlète de 27 ans concourrait dans la catégorie adulte, senior 25-29. Il a terminé 1951ème sur 2335 participants. Cette compétition comportait 1,9 km de natation, 90 km de vélo (1500 m de dénivelé positif), 21 km de course à pied, le tout en 7h04.

Julien a débuté en 2008 par de la course à pied en participant aux 20 km de Bruxelles. Depuis, il y participe chaque année. Dans les années suivantes, il a terminé les marathons de Luxembourg, Paris, Dublin, Barcelone et Rotterdam.

En 2013, il est passé au triathlon et a terminé ceux de La Roche-en-Ardennes, Anvers et Gérardmer.

Lors des deux dernières années, ses classements principaux sont :
2012 : Marathon de Barcelone - 4079ème sur 15000 participants en 3h29
2012 : 20 km des Ardennes en 1h30
2013 : Marathon de Rotterdam - 1620ème sur 8342 participants en 3h34m
2013 : 20 km de Bruxelles en 1h30
2013 : Triathlon de Gérardmer (championnat de France) - 4ème place en relais mixte

Le sportif aischois est évidemment un passionné de sport d'endurance. Il s'entraîne 5 à 6h par semaine en hiver et 9 à 11h par semaine en été. Il fait partie du club des Turbo de Louvain-la-Neuve. Consultant en informatique, il pratique son sport favori avec le statut d'amateur.

Son ambition pour le futur est de participer au marathon de Madrid et à l'Ironman 70.3 de Luxembourg ou Aix en Provence. Il est également Intéressé par les trails longue distance (plus de 50 km)

Les tournées de déneigement

La neige et le gel viennent régulièrement compliquer la quiétude hivernale. Pour les citoyens, il est parfois difficile de comprendre l'organisation et les raisons pour lesquelles certaines rues sont déneigées en priorité par le service technique de la voirie. Il faut savoir que la commune ne gère pas l'ensemble du réseau routier. Certaines routes sont prioritaires par rapport à d'autres. Explications...

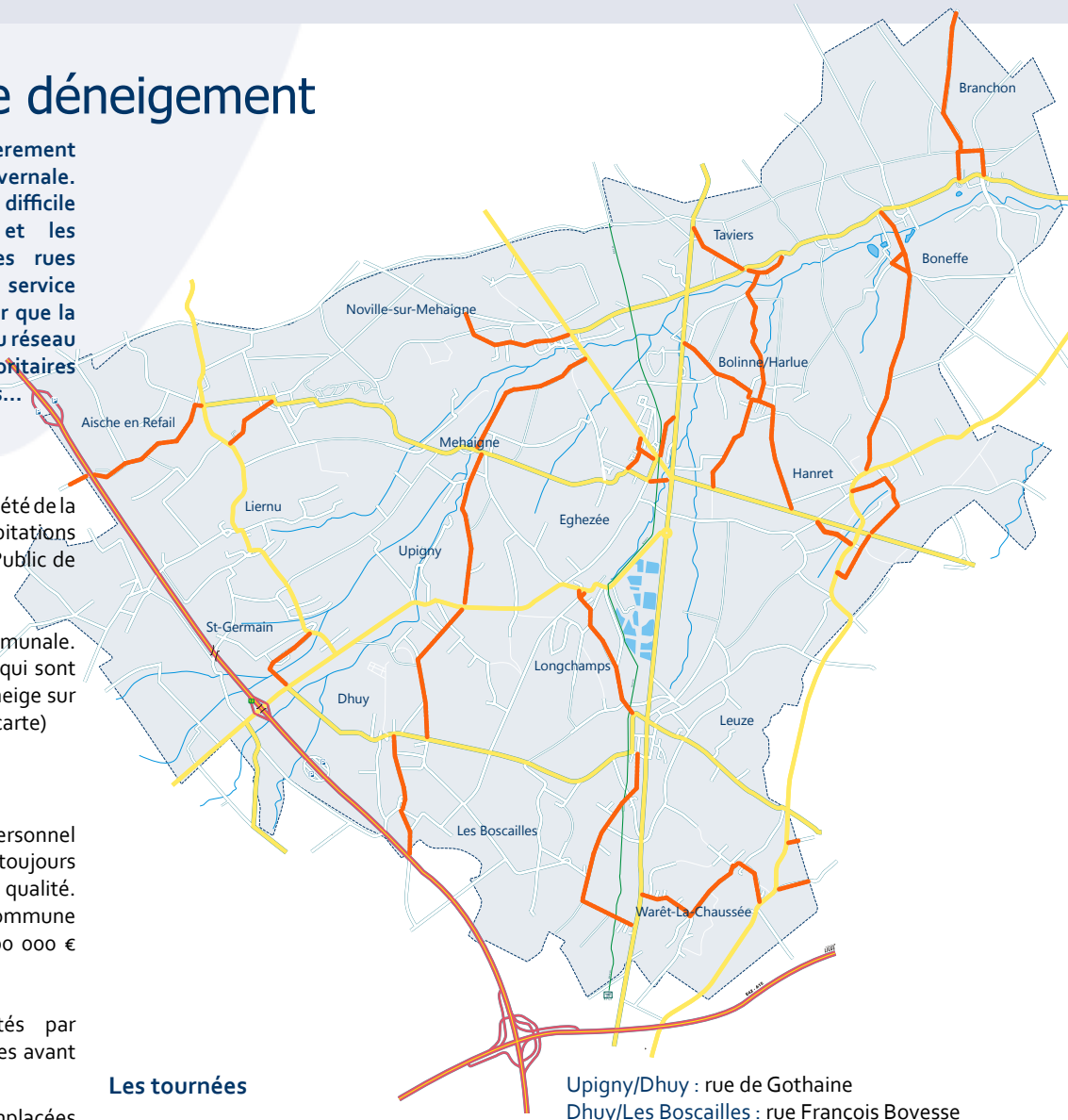

2 réseaux

Une partie du réseau routier est propriété de la région, son entretien en cas de précipitations hivernales est assuré par le Service Public de Wallonie (en jaune sur la carte).

L'autre partie du réseau est communale. C'est donc les ouvriers communaux qui sont chargé lutter contre le verglas et la neige sur ce réseau. (en orange et blanc sur la carte)

Le matériel

Vous pouvez disposer du meilleur personnel mais sans l'outil adéquat, il est toujours difficile de réaliser un travail de qualité. C'est la raison pour laquelle la commune d'Eghezée a investi pour plus de 200 000 € dans du matériel spécifique.

-Les anciens chasse-neiges tractés par l'arrière sont remplacés par des lames avant avec un rendement bien supérieur.

-Les épandeuses de sel ont été remplacées vu « l'âge avancé » du matériel.

-Un matériel adapté permet à nos ouvriers de pouvoir intervenir efficacement dans les culs de sac qui ont longtemps posé de sérieux problèmes.

-Une épandeuse de sel portée à l'arrière par les tracteurs.

Il faut également ajouter le matériel qui n'est pas uniquement utilisé pour le déneigement. (Porte container, tracteur, chargeuse pelleteuse).

Le stock de sel est bien présent sur le site de la commune, ce qui permettra de faire face rapidement aux intempéries.

Les tournées

1. Les routes gérées par le SPW (en jaune)

N91 chaussée de Namur et de Louvain
N912B route de Perwez
N912 route de la Bruyère
N934 rue de Matignée
N942 route des Six Frères et rue de la Poste
N972 route de Gembloux et de Perwez
N972 rue du Collège
N624 route de la Hesbaye
N643 route d'Andenne
N924 route de Champion et route de Wasseiges
N984 route de Hemptinne
N991 route de Ramillies

2. Les routes communales prioritaires (en orange)

Toutes les routes communales sont parcourues par les équipes de déneigement du service voirie. Parmi celles-ci, celles empruntées par les bus et cars scolaires sont prioritaires et sont, par conséquent, parcourues en premier lieu.

Eghezée : rue du Bocage, rue de la Gare, rue du Saiwiat.
Mehaigne : rue Fontaine Dieu et rue de Frise
Upigny/Dhuy : rue de Gothaine
Dhuy/Les Boscailles : rue François Bovesse
Leuze : rue des Bruyères
Waret la Chaussée : rue Gaston Dancot, Grande Ruelle, route de Marchovelette, route de Forville
Longchamps : rue de la Terre Franche et place.
Bolinne/Harlue : rue de Bolinne, rue Joseph Bouché
Taviers : rue Bas Tige, Place de Taviers
Taviers/Bolinne : rue Ernest Feron
Bolinne/Hanret : rue Bois Alexandre
Hanret : rue d'Hanret, rue Léon Dachelet, rue de Montigny, rue de la Fontaine, rue de la Vallée
Boneffe : rue du Parc, rue du Cognebeau, Place de Boneffe
Branchon : Baty de Branchon, rue Zaman, route d'Orp
Noville sur Mehaigne : rue de Jausselette, rue du Village
Aische en Refail : rue du Château, route de Gembloux
Saint-Germain : rue Ernest Montulet

Cette tournée communale prioritaire représente 4 heures de travail et 10 tonnes de sel.

3. Les autres routes communales (en blanc)

Donnez votre avis sur le SDER !

Rue des Mésanges à Leuze

La Wallonie révise son Schéma de Développement de l´Espace Régional (SDER), dont la version précédente datait de 1999. Ce schéma concerne le cadre de vie des habitants de la Wallonie.

Tous les Wallons sont donc invités à s´informer et à donner leur avis sur ce nouveau projet, adopté le 7 novembre 2013 par le Gouvernement wallon.

Le SDER se décline en 4 parties

1. Un projet de territoire ouvert et partagé

Le projet de SDER propose une vision pour le territoire wallon à l´horizon 2040 en vue de rencontrer les défis démographiques, sociaux, économiques, énergétiques et climatiques.

2. Des objectifs ambitieux

Il comporte pas moins de 100 objectifs au service du bien-être des citoyens et de la vitalité des entreprises, articulés en 4 piliers :

Pilier I
Répondre aux besoins des citoyens en logement et en services et développer l´habitat durable

Pilier II
Soutenir une économie créatrice d´emplois en exploitant les atouts de chaque territoire

Pilier III
Mieux aménager le territoire pour permettre le développement de transports durables

Pilier IV
Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine

3. Une structure territoriale affirmant le caractère pluriel de la Wallonie et renforçant ses atouts.

4. Des mesures opérationnelles

Les parties précédentes du SDER se traduisent en 31 mesures sur 5 thématiques : Développement, Mobilité, Partenariat, Ressources et Urbanisme.

Comment consulter les documents ?

Une version papier du projet de SDER est disponible au 0800/11.901. Le Diagnostic territorial, le projet de SDER, le résumé non technique et l´évaluation sont consultables dans chaque administration communale.

Comment participer aux réunions d´information ?

21 séances de présentation du nouveau SDER sont organisées en Wallonie: retrouvez la liste sur www.eghezee.be.

Inscription préalable souhaitée, 3 jours avant la réunion, via le formulaire téléchargeable sur www.eghezee.be.

Comment donner son avis sur le projet de SDER ?

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 via formulaire téléchargeable sur www.eghezee.be, à l´adresse électronique sder@icedd.be ou auprès du Collège communal.

Informations

0800/11.901
http://SDER.wallonie.be

Avis d'Enquête

Projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Par décision du 7 novembre 2013, le Gouvernement wallon a adopté provisoirement le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER).

Avant de procéder à l'adoption définitive de ce document, le Gouvernement a chargé le Ministre du Gouvernement wallon, Philippe Henry d'organiser l'enquête publique y relative.

Cette enquête publique est organisée du 29 novembre 2013 au 13 janvier 2014 en application des dispositions de Code wallon de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE).

Le projet de SDER fait aussi l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontalier.

Les pièces mises à la disposition du public à cette occasion sont :
-le diagnostic territorial de la Wallonie ;
-le projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER) ;
-le résumé non technique et l'évaluation des incidences du projet de SDER.

Ces documents sont mis à la disposition du public durant la période de 45 jours sur le site internet http://SDER.wallonie.be et à l'Administration communale - Service Urbanisme aux heures d'ouverture de l'administration.

Les réclamations et observations doivent être envoyées pour le 13 janvier 2014 par courrier électronique à l'adresse SDER@ICEDD.be, par télécopie au 081/81 28 35, par courrier ordinaire ou formulées au conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, au collège communal avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de ladite enquête.

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme.

La séance de clôture de l'enquête publique se tiendra le 13 janvier de 9 heures à 9 heures 30 à l'Administration communale - Service Urbanisme.

Le billet de l'UTAN

Une bénévole à l'honneur

C'est dans le joie et la convivialité habituelles que le comité et les membres ont fêté Alix Sohet. L'infatigable caissière a passé 24 ans derrière sa table à percevoir le montant des entrées !

Et ce n'est pas tout. La vérification de l'encaisse a toujours été passée au peigne fin. D'abord en francs et centimes puis en euros et cents. Les vérificateurs ont toujours pu compter sur l'exactitude parfaite des recettes. Sans se retirer de l'Utan-Eghezée, elle a décidé de prendre un peu de repos. Les membres de l'Utan-Eghezée la remercient pour sa présence souriante et son bon travail de bénévole.

Repas annuel

Le dernier repas annuel de l'Utan-Eghezée a réuni beaucoup de monde. Depuis 24 ans, les membres se réunissent une fois par an autour de d'une table très conviviale et chaleureuse.

Un menu classique mais copieux a été servi à tous les convives dans une ambiance bien sympathique. Les amis de longue date se retrouvent et les nouveaux membres en profitent pour s'intégrer facilement.

Informations

0474/29.85.89 - colette.legrand@gmail.com
Local : rue M. Hubert 2 à Longchamps

Appel à projet - CCSI

Vous faites partie d'une association qui développe un projet dans le sud ?

Cette information vous intéresse !

Associez-vous à 2 autres associations de l'entité d'Eghezée et organisez une action/événement commun(e) autour du thème de la solidarité internationale.

Si votre projet est retenu, la location d'une salle pendant une journée et/ou une soirée vous sera offerte via le budget du conseil consultatif de solidarité internationale.

Vous trouverez toutes les informations concernant cet appel à projet

-sur le site www.eghezee.be/ccsi

-en téléphonant à Sarah Madonia : 081/810.165

-en envoyant un mail à sarah.madonia@eghezee.be

État civil

Naissances

01/10 : BLEROT Alice à Eghezée
02/10 : DEBROUX Romain à Longchamps
04/10 : LONG Marion à Warêt-la-Chaussée
08/10 : HUSTIN Arthur à Dhuy
09/10 : MAUDOUX Emilien à Liernu
10/10 : HERCOT Arthur à Warêt-la-Chaussée
13/10 : POWIS DE TENBOSSCHE Albert à Hanret
17/10 : VANLANGUENAKERS Gladyss à Mehaigne
18/10 : HENRY Maxime à Eghezée
18/10 : LONGREE Eva à Warêt-la-Chaussée
20/10 : RIGA Robin à Noville-sur-Mehaigne
21/10 : AUBRY Maëline à Eghezée
22/10 : HEUGHEBAERT Marion à Dhuy
27/10 : VAN DE POEL Inès à Noville-sur-Mehaigne
31/10 : PIRLOT Tom à Eghezée
27/09 : MORRE Capucine à Saint-Germain
05/11 : SEVRIN Marion à Leuze
05/11 : MATHY Nayline à Eghezée
12/11 : DAVE Joséphine à Taviers
20/11 : VANDENBEMDEN Jeanne à Noville-sur-Mehaigne
25/11 : DA COSTA GOMES Leonardo à Aische-en-Refail
26/11 : DEPRINS Leelou à Bolinne
29/11 : MARTINERIE Emma à Mehaigne

Décès

16/07 : PASTEELS Florence, 74 ans, à Aische
02/09 : PIRON Roger, 77 ans, à Hanret
02/09 : GERLACHE Claude, 67 ans, à Eghezée
04/09 : BRAND Emile, 58 ans, à Boneffe
02/10 : BOLLY Luc, 53 ans, à Eghezée
12/10 : VAN DE WEYER Vincent, 51 ans, à Eghezée
18/10 : TOURNAY Michel, 50 ans, à Upigny
24/10 : LAMBERT Marcel, 80 ans, à Longchamps
29/10 : NOLLET Eliane, 87 ans, à Bolinne
14/10 : PIOT Andrée, 89 ans, à Bolinne
22/10 : SIMON André, 78 ans, à Liernu
23/10 : POUSSEUR Freddy, 75 ans, à Longchamps
26/10 : NOËL Simone, 92 ans, à Longchamps
29/10 : DEBRAS Albert, 84 ans, à Eghezée
01/11 : DEWITTE Germaine, 103 ans, à Bolinne
03/11 : PETRON Ivette, 77 ans, à Bolinne
03/11 : BOURGUIGNON Ermeline, 89 ans, à Eghezée
04/11 : DELOOZ Paul, 89 ans, à Longchamps
05/11 : GREGOIRE Elisabethe, 81 ans, à Longchamps
05/11 : HEYVAERT Marie, 89 ans, à Longchamps
07/11 : PRIGNEAUX Freddy, 65 ans, à Warêt
07/11 : ROMAIN Marie, 88 ans, à Leuze
05/11 : JACQUES Tony, 25 ans, à Perwez
06/11 : JASSOGNE Andrée, 86 ans, à Leuze
10/11 : LANOY Paul, 84 ans, à Boneffe
11/11 : GUYOT André, 78 ans, à Warêt
19/11 : SCHMITZ Denise, 79 ans, à Longchamps
20/11 : WAUTELET Julia, 79 ans, à Leuze

Mariages

Mariages du 12/10/2013

PAUL Olivier et RABOZEE Julie de Saint-Germain

Mariage du 16/11/2013

PIERRE Jean de Eghezée et WANG Xiaoli de Shijiazhuang - province de Hebei (République populaire de Chine)

RICHEZ Raphaël et HUPPE Isabelle de Aische-en-Refail

HAWOTTE Raphaël de Hanret et DUHOUX Joëlle de Noville-sur-Mehaigne

Joyeux Noël

Bonne Année 2014

L'Administration communale

Questions

Question 1

Où a été prise cette photo ?

A. St-Germain
B. Taviers
C. Upigny
D. Bolinne

Question 2

Que signifie ce panneau ?

A. Site touristique
B. Limite d'un village
C. Relais et château
D. Entrée d'une agglomération

Question 3

Au-delà de ce signal (photo ci-dessus), quelle est la vitesse maximale autorisée?

A. 90
B. 30
C. 70
D. 50

Question 4

Combien d'espèces d'arbres ont été distribuées lors de la fête de l'environnement?

A. 4600
B. 32
C. 3200
D. 46

Question 5

Dans quel village est situé cette chapelle ?

A. Harlue
B. Leuze
C. Branchon
D. Eghezée

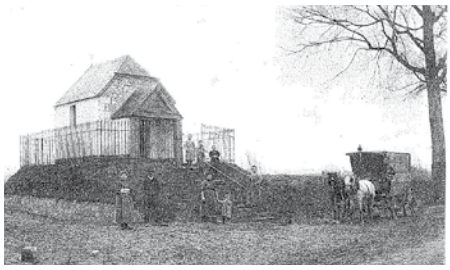

Question subsidiaire

Combien de personnes auront participé à ce jeux-concours le 15 février 2014 à minuit ?

Hier & Aujourd'hui...

La photo à reconnaître dans le numéro précédent représentait la Route de Perwez à Saint-Germain à l'entrée du virage menant à l'église en venant de Liernu et en se dirigeant vers la Route de La Bruyère. On reconnaît le clocher de l'église au centre de l'image.

Concours

Nous vous invitons à répondre à ces questions et à nous envoyer vos réponses :

- **par mail** à l'adresse info@eghezee.be.
- **par courrier postal** au Service Information, route de Gembloux 43 à 5310 Eghezée.
- via un formulaire sur **www.eghezee.be.**

Solutions du n° précédent

Q.1 : Leuze (B)

Q.2 : Bolinne (B)

Q.3 :E. Lambillote (A)

Q.4 : Zone Libre (C)

Q.5 : Saint-Germain (B)

Janvier & Février 2014

Jeudi 09 janvier

Cinéma UTAN : «Joyeux Noël»
Diffusion du film de Christian Carion
à 15h
Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Jeudi 23 janvier

Conférence «L'Ile Maurice – trésor nature»
Par Eric Lorang.
à 15h
Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Jeudi 06 février

Conférence «Le Népal : du Teraï aux frontières de l'Himalaya»
Par George PIAIA.
à 15h
Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Jeudi 20 février

Conférence «La Corse»
Par Marie-Thérèse et Serge MATHIEU
à 15h
Lieu : rue Marcel Hubert 2 à Longchamps
Infos : UTAN - 0474/29.85.89
colette.legrand@gmail.com

Réunion du S.E.L.
Par le comité d'Eghezée-Fernelmont
à 19h30
Lieu : Ecole communale de Mehaigne
Infos : Liliane Cuypers - 081/35.54.29

Dons de Sang

Aische-en-Refail
Salle des Calbassis
mardi 14 janvier de
15h30 à 19h

Eghezée
Foyer du Centre culturel
Mercredi 29 janvier de 14h30 à 19h30

Fernelmont
Maison de village de Pontillas
samedi 04 janvier de 9h à 12h

Saint-Denis
Salle La Ruche
jeudi 23 janvier de 15h à 18h30

Emines
Centre culturel
lundi 06 janvier de 15h à 18h30

Vente de fruits et légumes Bio

Les jeudis 16, 30 janvier, 13 et 27 février

Lieu: Ecole d'Aische, rue du Tilleul 58

La composition des paniers est communiquée le jeudi précédent et comprendra 6 variétés différentes de fruits et légumes. Pour réserver votre panier, il suffit de contacter l'école pour le lundi midi au plus tard.

Le panier coûte 15€, il ne peut être payé qu'à l'école lors de l'enlèvement de la commande.

Infos et réservations : 081/65.74.71

Concours de Couyon

Leuze - dimanche 5 janvier à 15h

Lieu: buvette du football
Doté de 1600€. Inscriptions dès 13h30.
15€. (4 boissons comprises).
Infos: A Bauraind 081/51.20.87

Warêt - dimanche 26 janvier à 15h

Lieu: salle de la balle pelote
Doté de 1700€. Inscriptions dès 13h30.
15€ (4 boissons comprises).
Infos: A Bauraind 081/51.20.87

Longchamps -3èmes jeudis du mois à 14h30

Lieu: salle «les Praules»
Inscriptions dès 13h30. 15€.

John Schurmann

et son équipe

Vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année 2014

BADGER PELLETS®

Passez votre commande de produits pétroliers et BADGER Pellets®

www.schurmann.be | ☎ 081 812 525